



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Thierry Michel
Conseiller communal
Chef du dicastère de l'administration, de la santé et
de la sécurité publique
☎ 032 886 43 40
📱 079 352 98 27

Collaboration avec l'Ecole supérieure de soins ambulanciers (ESAMB) de Genève

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, pour la quatrième année consécutive, les services de secours de Val-de-Travers sont partenaires avec l'Ecole supérieure de soins ambulanciers (ESAMB) de Genève pour la mise sur pied d'exercices pratiques qui se dérouleront entre le **vendredi 3 mai, en début de soirée, et le samedi 4 mai 2013, en fin d'après-midi**, sur le territoire du district.

Les 18 étudiants de 3ème année de l'ESAMB seront placés dans des situations concrètes lors de 17 interventions planifiées sur l'ensemble de la région, dont un événement sanitaire majeur nécessitant le triage, le traitement, la traçabilité et le transport de nombreuses victimes.

A noter qu'Hôpital neuchâtelois (HNe) participera de manière active à cette journée, par la mise à disposition de médecins pour le SMUR et des locaux du site de Couvet. 20 étudiantes en soins infirmiers de la Haute école de santé de Genève interviendront également dans la prise en charge des patients en milieu hospitalier. Enfin, le Secours Alpin Suisse (SAS), la REGA, le Home médicalisé Les Sugits et une troupe de comédiens amateurs participeront à différents exercices.



En ce qui concerne la commune de Val-de-Travers, son personnel ambulancier, celui du centre de secours et de la protection civile, soit une trentaine de personnes, seront appelés à fournir un travail d'encadrement et d'appui aux côtés de 6 ambulances engagées par l'ESAMB. Au total, une centaine de personnes seront mobilisées pour l'occasion.

M. Laurent Jampen, responsable de formation à l'ESAMB et organisateur de l'événement, se tient à disposition des représentants de la presse et des médias qui désirent assister à un ou plusieurs exercices (079 / 691 15 29). Le cas échéant, l'intervention du vendredi soir est particulièrement indiquée.

Val-de-Travers, le 30 avril 2013

LE CONSEIL COMMUNAL

